

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR DOSSIER DE SUCCESSION

PAR DÉCÈS FAIRE UN DOSSIER PIÈCES À FOURNIR

1/- QUI EST LE DÉFUNT PROPRIÉTAIRE INITIAL DES BIENS À PARTAGER. (REPLIR ARBRE GÉNÉALOGIQUE ci-joint)

Nom
Prénom

Fournir :

- 1 Copie intégrale d'acte de décès
- Copie du livret de famille
- 1 Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 2 mois
- 1 Acte de notoriété si déjà dressé par un notaire
- Copie de la carte vitale ou courrier de la sécurité sociale

Classer
dans une
sous-chemise

2/- QUI EST SON CONJOINT

Nom
Prénom

Fournir :

- 1 Copie intégrale d'acte de décès
- 1 Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 2 mois
- 1 Acte de notoriété si déjà dressé par un notaire

Classer
dans une
sous-chemise

3/- QUI SONT SES ENFANTS OU À DÉFAUT SES FRÈRES ET SŒURS ET NEVEUX ET NIECES VENANT PAR REPRÉSENTATION DE LEURS PARENTS DÉCÉDÉS

Nombre d'enfants ou de frères et sœurs ou neveux et nièces du défunt :

Pour chaque enfant, frère, sœur, neveu et nièce Fournir :

- 1 Copie intégrale d'acte de naissance de moins de deux mois
- 1 Copie intégrale du livret de famille (jusqu'à la dernière page)
- 1 Copie intégrale d'acte de mariage de moins de 2 mois
- RIB daté et signé + Justificatif de domicile
- Coordonnées téléphonique, mails, adresses postales exactes
- Copie carte d'identité

Classer
dans une



- 1 copie intégrale acte de décès des héritiers décédés
- REQUISITION CI-JOINTE A REMPLIR PAR TOUS LES HERITIERS sous-chemise
- AUTORISATION DE DEBLOCAGE (ci-jointe) DE FONDS à REMPLIR PAR TOUS LES HERITIERS (si fonds à débloquer)

Eventuellement

- son acte de décès si décès
- son contrat de mariage s'il y a lieu
- Contrat de PACS si PACS s'il y a lieu
- Jugement d'adoption si enfant adopté
- Jugement de curatelle ou tutelle si personne sous protection judiciaire (majeur ou mineur)

4/- DE QUOI SE COMPOSE LE PATRIMOINE DU DEFUNT

ACTIF DE SUCCESSION

- Nom(s) et adresse(s) de la ou des banque(s) de la personne décédée
 - Derniers relevés de comptes bancaires
 - Carte grise du ou des véhicules automobiles et avis de valeur (1)
 - Copie des pensions ou retraites ou bulletin de salaire ou identité du comptable de la personne décédée (1)
 - Contrats d'assurance-vie au nom de chacun des époux document original (1)
- } Classer
} dans
} une
} sous-chemise

Eventuellement (A CLASSER DANS UNE SOUS-CHEMISE)

Si le défunt était associé d'une société :

- Copie des statuts
- K BIS de moins de 3 mois
- Bordereau de situation fiscale
- Crédit en cours
- Evaluation par experts comptable des sociétés commerciales
- Copie des titres des sociétés
- Liste des salariés et associés
- Dettes de la société
- Dernière délibération des sociétés
- Attestation des valeurs des parts sociales et des parts du défunt en tenant compte de l'actif et du passif
- Courrier de chaque héritier proposant la vente des parts sociales dès lors que vous serez en possession de l'évaluation par l'expert-comptable

5/- QUEL(S) SONT LE(S) BIEN(S) IMMOBILIER(S) DEFUNT

Pour chaque bien immobilier fournir :

- **Titre de propriété (quel que soit le notaire rédacteur de l'acte)**
- **Plan et matrice cadastral à prendre au cadastre à Cluny**

- **Demande de Relevé des Formalités (antérieures au 1er janvier 1956).
Au nom de la personne existant en qualité de propriétaire sur la matrice cadastrale
(Démarche à faire AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES à TARTENSON**
- **Réquisition d'Etat Hors Formalités AU NOM DE LA PERSONNE DECEDEE
A FAIRE AU BUREAU DES HYPOTHEQUES A CLUNY et de son époux(se)**

- **Evaluation du ou des biens(s) à réaliser par l'Office Notarial (voir liste pièce à fournir ci-jointe)**

Eventuellement

- **Contrat de location**

PASSIF DE SUCCESSION

- **Dernières facture eau, électricité, gaz, téléphone, ...**
- **Impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation, Impôts sur le revenus,...)**
- **Dettes connues du défunt ou (reconnaissance de dettes)**
- **Bordereau de situation fiscale**

COPIE DES ACTES DE DONATIONS ANTERIEURES AUX HERITIERS

- **Donations antérieures effectuées par la personne décédée (date, montant, bénéficiaire) devant Notaire ou non**

PROVISION SUR FRAIS D'ACTES A VERSER

Versement d'une provision de 500,00 euros PAR NOMBRE DE DECES à l'ordre de l'office notarial à l'effet de couvrir les frais des premières pièces demandées.

OBLIGATOIRE : CONCERTATION ENTRE LES HERITIERS ET COMPTE-RENDU ECRIT, DATE ET SIGNE DE TOUS LES HERITIERS QUAND AU SORT DES BIENS DEPENDANT DE LA SUCCESSION.

- (1) s'il s'agit du décès d'une personne mariée sous le régime de la communauté, fournir également les mêmes éléments pouvant figurer au nom du conjoint survivant.

Les héritiers doivent fournir les originaux des pièces des actes d'état-civil.
TOUT DOSSIER INCOMPLET, (pièces et provision) sera refusé.

REQUISITION

REQUETE DES HERITIERS POUR REGLEMENT SUCCESSION

JE SOUSSIGNE(E) :M

Héritier de la succession de : M

1°) **REQUIERS Maître Sandra GERMAIN-PORSAN-CLEMENTE** sis à FORT DE FRANCE (Martinique), 10 Avenue Louis DOMERGUE, pour procéder à la régularisation de la succession de la personne décédée sus-mentionnée et si nécessaire à procéder au partage du bien de succession ;

2°) **Donne pouvoir** à Maître Sandra GERMAIN-PORSAN-CLEMENTE à l'effet d'intervenir auprès des différents organismes sociaux (législation sur aide sociale) et m'engage dès à présent à payer les frais d'acte qui seront déterminés après réception du dossier et la valeur de l'actif successoral connue.

FAIT A
Le

Signature

AUTORISATION DE DEBLOCAGE

Je soussigné(e) M
demeurant à

, déclare donner tout pouvoir à Maître Sandra GERMAIN-PORSAN-CLEMENTE,
Notaire à FORT-DE-FRANCE, à l'effet de procéder au déblocage de tout compte
bancaire et épargne (courant, LEP, LIVRET A, PEL, et tout autres comptes) auprès
de :

(Mettre le nom de la ou des banque(s))

-
-
-

dans le cadre du règlement de la succession de
M

(préciser le lien de parenté, (époux, père, oncle, tante,...))

Fait à, le.....

Signature